CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E4832** **VALABLE JUSQU'AU** **16/05/2027**

ÉDITÉ LE 08/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2001

Raison sociale : MIRMAN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/01/2001

Capital : 180 400

HAMEAU SAINT JULIEN DU GOURG
48400 FLORAC TROIS RIVIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MENDE 433954518

Siret : 433 954 518 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8303202

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 1 48015555 G 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 1 48015555 G 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 66 45 02 58 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
MIRMAN MARIE LUCE CO-GÉRANT / MIRMAN SEBASTIEN GÉRANT

Site Internet : http://www.menuiserie-mirman.fr

E-mail : mirman@mirman.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 621 563 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)		19/02/2026
3551	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois (Technicité courante)	4	24/04/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/04/2026 10:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E4832** **VALABLE JUSQU'AU** **16/05/2027**

ÉDITÉ LE **08/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2001
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/01/2001
Capital : 180 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MENDE 433954518

Siret : **433 954 518 00018**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 8303202

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 1 48015555 G 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 1 48015555 G 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **MIRMAN**

HAMEAU SAINT JULIEN DU GOURG
48400 FLORAC TROIS RIVIERES

Téléphone : 04 66 45 02 58 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.menuiserie-mirman.fr
E-mail : mirman@mirman.fr

Responsabilité légale :
MIRMAN MARIE LUCE CO-GÉRANT / MIRMAN SEBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	19/02/2026
3551	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois (Technicité courante) Mention RGE	24/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/02/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/04/2026 10:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.